

et surtout de graves lésions engagèrent les autorités responsables à en limiter l'usage pour des motifs de sécurité. Son rôle terminé, le vieux stade a cédé la place à la construction du nouveau stade moderne.

Mais comme souvenir demeureront les glorieuses pages d'histoire sportive, vécues entre les hauts murs de l'ancien stade, qui fut le siège du Comité Olympique National Italien. Survivra également le souvenir des as du cyclisme disputant les championnats du monde sur piste, de même que retentira encore l'écho de l'immense cri de joie qui salua la victoire de l'équipe nationale de football au terme d'un championnat du monde, à la finale mémorable.

Avec ses solutions modernes, avec ses services pour le public et la presse, le nouveau stade « Tiziano » pourra répondre à tous les besoins que requiert un complexe sollicitant des équipements fonctionnels de tout genre.

La reconstruction du nouveau complexe sportif a suivi immédiatement l'œuvre de démolition commencée le 1^{er} juillet.

Le nouveau stade, projeté et construit par les architectes Luigi et Antonio Nervi, couvrira — pour des raisons d'urbanisme — la même superficie que le précédent. Dans les limites de la superficie disponible on a réussi, en portant hardiment les gradins à 6 m. de hauteur, à doubler presque le nombre de places. Le nouveau stade contiendra, en effet, plus de 55 000 places, dont 8000 couvertes.

D'opportunes clôtures extérieures canalisent l'arrivée et la sortie du public.

Dans tous les secteurs, le public aura à sa disposition des bars et des services commodes.

D'amples vestiaires pour les équipes de football, munis de douches, de bains, de salles pour massages, d'une salle de consultation médicale, etc., sont aménagés sous la tribune. Les joueurs accèdent au terrain par un passage souterrain.

Bien que le stade soit réservé au jeu de football, de nombreuses installations sportives destinées à l'entraînement sont situées sous la tribune : on y accède par des entrées différentes de celles du public lors des matches. Ces installations comprennent : une piscine couverte et chauffée, de 25 m. sur 10 m. ;

un gymnase, une grande salle d'escrime, avec deux plus petites pour la théorie ; un groupe de deux gymnases pour les poids et haltères, un gymnase pour la boxe. Toutes ces installations disposent de services modernes, de bains, de saunas, etc.

AMÉNAGEMENT DES QUATRE PETITS PORTS DE NAPLES POUR LES RÉGATES OLYMPIQUES AVOILES

Les régates à voiles inscrites au programme des Jeux de la XVII^e Olympiade se dérouleront, comme on le sait, dans le golfe de Naples, et plus précisément dans la zone située devant Santa Maria.

Pour répondre aux problèmes que posent l'ancrage et l'abri non seulement des embarcations prenant part aux Olympiades mais encore de celles des touristes qui, comme aux précédentes Olympiades, convergeront vers la cité, siège des Jeux, différentes solutions techniques et économiques — toutes aptes cependant à accroître la capacité réceptive des petits ports de Naples — ont été depuis longtemps étudiées par le Ministère des Travaux publics en accord avec le Comité Olympique National Italien.

Récemment, le Ministère des Travaux publics a décidé, avec le concours financier du Comité Olympique National Italien, d'agrandir quatre petits ports et de les rendre plus efficaces et plus sûrs : il s'agit de Molosiglio, de Santa Lucia, de Mergellina et de Posillipo.

En ce qui concerne Molosiglio, le projet y relatif a été récemment approuvé par le Conseil supérieur des Travaux publics. Il prévoit le déplacement en avant du mur actuel ; la construction d'un quai à deux bras d'une longueur totale de 225 m. ; la construction d'un môle sous-marin s'étendant parallèlement au môle S. Vincenzo et d'une longueur de 45 m., et, enfin, la réalisation d'un embarcadère de 175 m. surplombant la jetée. De cette façon, les embarcations olympiques qui mouilleront à Molosiglio — et dont les équipages bénéficieront de la traditionnelle hospitalité dans le magnifique édifice adjacent du « Circolo Canottieri Napoli » pourront jeter l'ancre en toute tranquillité.



Nouvelles du Comité d'organisation des VIII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver de 1960 (communiqué)

L'arrivée des grands froids et des chutes de neige ont arrêté presque toutes les activités de constructions actuelles à Squaw Valley, en Californie, site des Jeux Olympiques d'Hiver de 1960. Toutefois, cet arrêt temporaire des travaux n'a pas eu lieu avant qu'on eût dépensé la somme d'environ 4 000 000 de dollars en installations projetées.

Les préparations techniques pour les compétitions comprenaient un tour d'inspection des épreuves internationales en Europe, entrepris par une délégation du Comité d'Organisation ayant à sa tête le président Prentis C. Hale. D'autres personnalités qui se sont jointes à cette tournée d'inspection sont les suivantes :

Kenneth L. Brown, président du Comité du patinage artistique ; Andrieus A. Jones, président du Comité d'épreuves de ski ; Alan E. Bartholemy, directeur technique des Jeux ; John C. Macone, assistant du directeur exécutif ; William Kerth, conseiller technique d'épreuves sur glace ; Willy Schaeffler, conseiller technique d'épreuves de ski alpin ; Earl Little, conseiller technique d'épreuves de saut ; Wendall Broomhall, principal conseiller technique des courses de fond et de cross - country ; Lamar Ottsen, conseiller technique d'épreuves de patinage de vitesse ; Birger Torrisen, conseiller technique de Biathlon (Cross-Country and Tir) ; Albert-E. Sigal, délégué du Comité des épreuves de ski ; Walter A. Brown, délégué du Comité de hockey sur glace.

En plus des conférences de presse tenues partout en Europe, les membres de cette délégation ont assisté aux compétitions suivantes :

Championnats de Luge, Krynica, Pologne ; Championnats de Ski Alpin (FIS), Bad Gastein, Autriche ; Championnats mondiaux de Hockey sur Glace, Oslo, Norvège ; Championnats de Ski nordique (FIS), Lahti, Finlande ; Championnats mondiaux de Patinage de Vitesse, Helsinki, Finlande ; Championnats mondiaux de Biathlon, Salzburg, Autriche ; Championnats Suédois de Biathlon, Solleftea, Suède.

Un projet de loi demandant l'autorisation d'obtenir l'assistance de l'armée, de construire une arène de glace pour les compétitions de patinage des Jeux Olympiques d'Hiver de 1960, a été soumis simultanément dans les deux Chambres du Congrès en date du 10 février 1958.

Ce projet était accompagné de requêtes adressées par le secrétaire du Département de la défense : Neil Mc Elroy, au président du Sénat, au vice-président Richard Nixon et au speaker de la Chambre, Sam Rayburn, en vue que ces derniers exercent une action

favorable. La résolution proposée autorise le secrétaire du Département de la défense à collaborer avec le Comité d'Organisation et à l'assister dans sa tâche de mettre sur pied les Jeux.

Le projet de loi prévoit une somme de 4 000 000 de dollars aux fins de procurer le personnel militaire nécessaire au contrôle des avalanches, d'établir les moyens de communications, les pistes et installations similaires pour l'entraînement et l'instruction des sports d'hiver. En addition, la résolution demande que le Gouvernement fédéral se porte garant au nom de la population des Etats-Unis pour l'érection d'un stade de patinage prévoyant 11 000 places.

La demande de fonds faite par le président Eisenhower dans son message au Congrès le 13 janvier 1958, a été acceptée par le Bureau du budget.

Les membres du Sénat du Département des forces armées ont pris connaissance de la résolution le 27 février à Washington D. C. et ont approuvé la proposition d'aide fédérale.

Le Comité d'Organisation des VIII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver a changé d'adresse à la fin de janvier et son nouveau quartier général se trouve à 333 Market Street, San Francisco 5, Californie.

Des essais pour l'entassement de la neige sont en cours sur un terrain de 52 hectares (130 acres) à Squaw Valley et sont exécutés par le Département de la marine, qui travaille en collaboration avec la Commission Olympique d'ingénieurs de Californie.

L'essai de la méthode de tassement de la neige déterminera si ce moyen est pratique et utilisable pour constituer un lieu de stationnement bon marché pour parquer 12 000 autos pendant la célébration des Jeux.

La location des places pour les Jeux Olympiques de Squaw Valley sera ouverte au public à partir de juillet 1958.

III^{es} JEUX MÉDITERRANÉENS 1959

Les III^{es} Jeux Méditerranéens, organisés par le Comité Olympique Libanais, auront lieu à Beyrouth, du 1^{er} au 15 septembre 1959.

Peuvent participer à ces Jeux les pays riverains de la Méditerranée. Les disciplines inscrites au programme de ces Jeux sont celles admises par le Comité International Olympique pour les Jeux Olympiques et se dérouleront suivant les règles édictées par les Fédérations Internationales. En voici la liste :

Athlétisme, Basketball, Football, Volleyball, Cyclisme, Natation, Plongeurs, Water-Polo, Gymnastique, Poids et Haltères, Lutte gréco - romaine, Lutte libre, Boxe, Aviron, Equitation et Escrime.

Grâce à l'expérience acquise pendant les Jeux Panarabes, toutes les améliorations techniques nécessaires ont été apportées ou sont en voie d'exécution à la Cité Sportive Camille Chamoun.